



**UNION DES ANCIENS COMBATTANTS FRANÇAIS
ET SOLDATS AU SERVICE DE LA FRANCE
VAUD - VALAIS – FRIBOURG**

Affiliée à l'U.N.C., à la F.N.A.M. GR 193 et à la F.A.C.S.

U.A.C.F. Case postale 301 - 1000 Lausanne 12 – Suisse – CCP : 10-12954-5 – IBAN : CH17 0900 0000 1001 2954 5

www.uacf.ch - Email : secretariat@uacf.ch

NOTE D'INFORMATION No 3 – SEPTEMBRE 2015

Chers membres,

Le monde vit une nouvelle série de conflits d'une barbarie inconnue à ce jour. La violence ne saurait avoir le dernier mot. La recherche de la solution des conflits ne doit pas être réservée aux chefs d'Etat, aux experts, aux militaires. La paix est entre les mains de nos enfants et petits-enfants. Les Anciens Combattants que nous sommes instruisent les nouvelles générations pour qu'elles deviennent les soldats de la paix.

Dominique Vanthier

NOUS AVONS BESOIN DE VOUS

le 7 novembre au Bois-de-Vaux pour célébrer ensemble le 97^{ème} anniversaire de l'armistice de 1918 et honorer tous les morts pour la France.

VENEZ NOMBREUX le 7 novembre pour que l'ambiance soit conviviale au banquet qui aura lieu à l'hôtel Mirabeau.

AIDEZ-NOUS

à assurer la survie de notre association. Faites adhérer vos enfants, petits-enfants, amis, pour que notre devoir de mémoire et de solidarité soit encore accompli alors que nous serons au grand repos. Vos idées et suggestions pour assurer la pérennité de l'UACF sont attendues.

Avec nos fraternelles salutations

Votre comité

La Marseillaise

La Marseillaise est un chant patriotique de la Révolution française adopté comme hymne national une première fois par la Convention le 14 juillet 1795. Elle est interdite sous l'Empire qui lui préfère le Chant du Départ. Elle est reprise après la révolution de 1830, puis définitivement en 1879 sous la III^{ème} République. Son caractère d'hymne national est de nouveau affirmé dans l'article 2 de la constitution du 27 octobre 1946 sous la IV^{ème} République et en 1958 par l'article 2 de la constitution de la V^{ème} République. Le 24 janvier 2003 les députés adoptent un amendement à une loi créant le délit d'« outrage » au drapeau français et à l'hymne national. La loi Fillon adoptée en mars 2005, rend obligatoire l'apprentissage de la Marseillaise dans les classes maternelles et primaires. Pendant la seconde guerre mondiale, la Marseillaise est interdite dans la zone occupée mais tolérée dans la zone libre.

La version originale de la Marseillaise comporte 15 couplets. On compte aujourd'hui 6 couplets plus celui dit « des enfants ». Seul le premier couplet est chanté lors des cérémonies officielles. La Marseillaise serait l'hymne national le plus facile à chanter.

La Marseillaise est née en Alsace.

Le baron Philippe-Frédéric de Dietrich, maire de Strasbourg, demande au capitaine Rouget de l'Isle, qui est en garnison dans sa ville, d'écrire un chant de guerre. Rouget compose un Hymne de guerre dédié au maréchal bavarois de Luckner qui commande l'armée du Rhin. Ce chant est entonné pour la première fois devant l'hôtel de ville de la capitale alsacienne. ./..

Le texte est fortement inspiré d'une affiche placardée sur les murs de Strasbourg. L'expression « enfants de la Patrie » fait référence aux engagés volontaires du Bas-Rhin dont faisaient partie les deux fils du maire. La phrase « allons enfants de la patrie » apparaît dans deux trios de l'opéra « La flûte enchantée » de Wolfgang Amadeus Mozart. L'ébauche de mélodie apparaît à la fin de l'allegro maestoso du concerto pour piano et orchestre numéro 25 - KV 503, datant de 1786, du même musicien.

La Marseillaise a eu différents noms : Chant de guerre pour l'Armée du Rhin, Chant de marche des volontaires de l'armée du Rhin. Elle est publiée à Marseille sous le titre Chant de guerre des armées aux frontières. Elle est adoptée comme chant de marche par les Fédérés marseillais qui l'entonnent lors de leur entrée triomphale aux Tuileries. La foule parisienne enthousiaste baptise ce chant « La Marseillaise ».

La Marseillaise est universelle

Une adaptation en russe, la Marseillaise des Travailleurs, est réalisée en 1875 par le révolutionnaire Lavrov. Les bolcheviks l'adoptent pour hymne en 1917 puis reprennent l'Internationale, un autre chant révolutionnaire français.

En 1931, à l'avènement de la seconde république espagnole, certains espagnols chantent La Marseillaise dans une version espagnole ou catalane.

Les carillons de l'hôtel de ville de Lons-Le-Saunier, ville natale de l'auteur, et de Cham en Bavière jouent La Marseillaise.

La Marseillaise a eu de nombreux interprètes, dont :

Fédor Chaliapine entre 1911 et 1914

Johnny Halliday le 14 juillet 1963 à Trouville

The Beatles dans l'introduction de leur titre « All you need is love »

Mireille Mathieu sur la scène du Bolchoï à Moscou en 1976

Stéphane Grappelli et Django Reinhardt

Edith Piaf

Placido Domingo

Le président Valéry Giscard d'Estaing l'a jouée à l'accordéon.

Polémiques

« Qu'un sang impur abreuve nos sillons »

Ce vers a suscité des polémiques et des critiques. Il faut se replacer dans le contexte de l'époque. La France révolutionnaire luttait pour sa survie contre les armées de la première coalition soutenues par celle des émigrés qui voulaient restaurer l'ancien régime. Pour les historiens, dont Jean Jaurès et Paul Gossens, « le sang impur » est celui des ennemis de la France.

Le ministre Éric Besson a rappelé en 2010 le sens de ces paroles de la Marseillaise ; « Nos concitoyens et surtout les plus jeunes d'entre eux doivent comprendre et connaître les paroles de la Marseillaise... Le sang impur est celui de ceux qui voulaient abattre la Révolution française, celui de ceux qui voulaient mettre fin à notre République ».

Nombreuses furent les tentatives de révision du texte ; Alphonse Lamartine, Victor Hugo, Serge Gainsbourg. En octobre 2007, Madame Christine Boutin, présidente du Forum des Républicains sociaux, a proposé de changer l'ordre des couplets de La Marseillaise pour la rendre « moins sanguinaire et moins révolutionnaire ».

→ La version officielle de La Marseillaise » est archivée par l'UACF. Elle sera envoyée à toute personne qui en fera la demande à notre secrétariat.



Cérémonies du 14 juillet

Chers membres, vous avez été représentés par votre comité aux brillantes réceptions organisées à l'occasion de la Fête nationale par S.E. Monsieur l'Ambassadeur de France à Berne et par Madame la Consule générale de France à Martigny et Genève, que nous remercions pour l'honneur qui nous a été fait.

L'UACF était représentée le midi à Berne par René et Françoise Narguet et Patrick Posso puis le soir à Genève par Jean Reichenbach, Monique Heller, Gérard et Mirielle Depoortere.



S.E. Monsieur René Roudaut, Ambassadeur de France en Suisse, pendant son allocution à la Résidence de France à Berne - Photo : © UACF, René Narguet

Dimanche 19 juillet : cérémonie de la Légion Etrangère devant la stèle du Col de Morgins

Notre association a participé à la désormais traditionnelle cérémonie du souvenir de l'amicale des anciens légionnaires devant la stèle érigée à la frontière Franco-Suisse à l'initiative de l'adjudant Umberto Giovannetti à la mémoire des légionnaires Suisses morts au service de la France.

Notre délégation comptait en plus du porte-drapeau Gérard Depoortere, Monique Heller et Jean Reichenbach.

Pour la première fois, la cérémonie était organisée par le nouveau président de l'AALE, Evrard Schwartz remplaçant Frédéric Bachmann, président d'honneur. Dans son allocution le président retraça l'historique du monument et rendit hommage aux légionnaires disparus.

Après le dépôt des gerbes, un moment de recueillement, puis le salut des drapeaux clôtura cette cérémonie commémorative empreinte de respect et dignité.

Un vin d'honneur, offert par la municipalité de Troistorrens Morgins précéda un excellent repas agrémenté de quelques vieux chants de marche de la légion. Cette rencontre conviviale fut vécue dans l'amitié et unanimement appréciée. *Jean Reichenbach*

Dimanche 30 août 2015 : Cérémonie à Séchin (Doubs)

Une délégation de l'UACF, invitée par notre ami Jean Reichenbach, a honoré de sa présence le 30 août la cérémonie à la mémoire des fusillés de Séchin. Une messe marquée par la présence de nombreux drapeaux tricolores dans le chœur de l'église a été célébrée à la mémoire des victimes innocentes de la barbarie guerrière.

Elle a été suivie par une cérémonie devant la stèle érigée à la mémoire des fusillés en présence des autorités civiles, militaires et des représentants de nombreuses organisations d'Anciens Combattants. M. Roussy, maire de Séchin, a fait un rappel historique des tragiques événements du 27 août 1944 : une colonne de la Wehrmacht en retraite a été attaquée par un groupe de maquisards qui s'est ensuite réfugié dans la forêt proche.

Les soldats nazis ont pris cinq hommes du village en otages, dont les frères Abel et Paul Reichenbach, et les ont fusillés. *Dominique Vanthier*

Ecole française de Lausanne Valmont

Le 1^{er} septembre 2015, Monsieur Alain SULMON qui officiait en tant que Chef d'établissement depuis 4 ans à l'Ecole française de Lausanne-Valmont a pris sa retraite dans le Sud de la France. Très impliqué dans la participation de l'Ecole au devoir de mémoire, il a remis les clés à son successeur Monsieur André BALTUS, que nous avons déjà pu rencontrer, afin de poursuivre une collaboration constructive avec l'UACF.

Nous souhaitons donc la bienvenue à Monsieur BALTUS, originaire des Vosges, qui arrive de l'Institution St-Louis de Gonzague à Perpignan dans les Pyrénées-Orientales, ainsi qu'une retraite agréable et pleine de découvertes au pied des Cévennes à Monsieur Alain Sulmon.

René Narguet

./..



Alain Sulmon et André Baltus le 8 mai 2015 - Photo : © Ecole française de Lausanne Valmont, Patricia Berliet

81^{ème} Congrès de la Fédération Nationale André Maginot

Cette année le Congrès de la Fédération André Maginot a eu lieu les 16 et 17 septembre 2015 à Mandelieu-La Napoule, capitale du mimosa sur la Côte d'Azur.

Notre Groupement 193 était représenté par Claude Capeau, Président d'honneur et Gérard Depoortere, porte-drapeau, qui eurent l'opportunité de rencontrer quelques personnalités du monde combattant.

Importante réunion de 740 personnes, hélas très âgées, dont 154 porte-drapeaux. Pas de jeunes, même chez les OPEX. Après les multiples allocutions des autorités et rapports des présidents de commissions, l'assemblée a particulièrement apprécié le thème développé sur le débarquement de Provence de la 1^{ère} Armée Française le 15 août 1944 pour libérer la France.

C'est grâce à nos territoires coloniaux que la France a retrouvé sa place de grande nation.

Il faut noter encore une conférence intéressante sur la maladie d'Alzheimer.

Retenons encore que la baisse des subventions de l'Etat, les ponctions du Fisc, l'augmentation des frais en général, feront qu'à l'avenir les congrès et manifestations de la FNAM connaîtront de sérieuses restrictions. Ces mesures permettront de garder l'efficacité des buts poursuivis par la FNAM. *Claude Capeau*

Le 82^{ème} congrès se tiendra les 14 et 15 septembre 2016 à Neuvy-sur-Barangeon, en Sologne Berrichonne.

Anniversaires de nos membres en 2015

Nous fêterons prochainement nos amis Mirielle Bitz, Jean Locatelli et Jacqueline Delambre qui franchiront le cap des 80.

Tous nos vœux les accompagnent.

Dates à retenir pour cette année

- Samedi 31 octobre : cérémonie du 11 novembre 1918 à Martigny
- Samedi 7 novembre : commémoration du 11 novembre 1918 à Lausanne
- Mercredi 11 novembre : commémoration du 11 novembre 1918 à Berne et à Genève
- Samedi 5 décembre : hommage aux victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie

Votre présence sera ressentie comme un encouragement et un geste de solidarité envers notre association.

N'hésitez pas à nous consulter pour toute question d'ordre militaire ou associatif.

Merci de votre fidélité.

Une pensée amicale et nos meilleurs vœux de bon rétablissement vont à ceux dont la santé est déficiente.

Nous vous adressons nos très cordiales salutations.

Votre Comité